

GAP

Soirée portes ouvertes à l'IUT de la rue Bayard

» Aujourd'hui, de 17h30 à 20h, à l'occasion de sa soirée portes ouvertes, l'IUT de la rue Bayard présente son offre de formations, DUT Gestion des entreprises et des administrations, licences pro Aero, licence pro Multimédia internet webmaster, accessibles au sortir du bac ou bac +2. Les portes ouvertes permettent aux responsables de formation, enseignants et étudiants de se mettre à la disposition des visiteurs, familles et lycéens pour assurer une découverte des filières, des locaux et des résultats.



LE BALLADIN

Laëtitia Nakache & Bastien Guérin s'aimeront-ils ce soir ?

» Ils ont présenté "Je t'aime... moi non plus !" une première fois hier soir et recommencent ce soir, pour mieux fêter la Saint-Valentin au Balladin. Leur duo d'amour, celui d'un Breton catholique flashant sur une Parisienne juive, fait des étincelles. Caractères, dépenses ou traditions, c'est deux-là n'ont rien en commun, sauf le goût du mensonge. Entre préjugés et faux-semblants, ils veulent saisir leur chance de vivre le grand amour. À 21 h 30.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE **BONETTO**
Valérie et Patrick
25, rue de France - GAP - Tél. 04 92 51 32 35

GAP

AGENDA

AUJOURD'HUI

→ **Concert de Kyo**
Le groupe français pop-rock en concert au Quattro, à 20 heures, Infos/réserv. : 04 92 53 25 04.
→ **Gap Hautes-Alpes athlétisme**
Assemblée générale, à 18 h 30 (salle Patac, derrière But).
→ **Amis de Saint-Jacques-de-Compostelle et de Rome**
Réunion, salle sous Saint-Roch, à 18 h 30.
→ **Théâtre**
"Et le diable vint dans mon cœur (adolescentes)", interprété par la Cie Vol plané, mise en scène et dramaturgie Alexis Moati, texte Charles-Éric Petit, à La Passerelle à 20 h 30, infos/réserv. : 04 92 52 52 52.

Assemblée générale, au conservatoire de musique et de danse, à 14 h 30.
→ **Concert musiques actuelles**
Slow Joe & The ginger accident (psyche rock soul), au CMCL, à 20 h 30, infos : 04 92 53 26 80.
→ **Bridge fit club**
Tournoi de bridge, au profit de France Alzheimer 05, à 15 heures, infos : 06 87 39 61 31.
→ **Lecture-projection**
"Voyages dans les correspondances d'artistes : Nicolas de Staël et René Char (1926-1955)", avec Yves Bical, comédien, au musée museum, pour adultes, sur inscription, à 15 heures, Contact : 04 92 51 01 58.
→ **Dédicace**
Ginette Thuillier présente son nouveau recueil, "Petits poèmes erratiques", à la Librairie alpine, rue Carnot, de 9 h 30 à 12 heures.

DEMAIN

→ **Orchestre d'harmonie de la ville**

UTILE

DE GARDE

→ **Samu**
Composer le 15.
→ **Maternité**
Tél. 04 92 40 61 14.
→ **Maison médicale**
Ouverture de 8 h à minuit. Bât D du Chicac, accès direct par l'allée du Souvenir-français. Tél. 04 92 52 28 15.
→ **Dentiste**
Tél. 04 92 51 94 94.
→ **Pharmacie**
Se renseigner au commissariat de police.
→ **Commissariat de police**
Composer le 17.
→ **Sapeurs-pompiers**
Tél. 18 ou 112.
→ **SPA**
ZA des Eyssagnières, 2, rue des Charmilles. Tél. 04 92 51 42 44.
→ **Centre de soins de la faune sauvage**
Tél. 04 92 54 74 31.

LOISIRS

→ **Piscine de la République**
Tél. 04 92 51 22 67.
Lundi : 18 h 30 – 21 h.
Mardi : 8 h – 9 h et 11 h 30 – 14 h.
Mercredi : 12 h – 14 h et 18 h 30 – 21 h.
Jeudi : 8 h – 9 h et 11 h 30 – 14 h.

Vendredi : 7 h 45 – 8 h 45 et 11 h 30 – 14 h.
Samedi : 8 h – 12 h.
→ **Stade nautique de Fontreyne**
Tél. 04 92 51 14 99.
Vendredi : 19 h 30 – 22 h.
Samedi : 14 h – 18 h.
Dimanche : 9 h – 12 h.
→ **Stade de glace Alp'Arena**
Tél. 04 92 53 26 90.
Patinoire intérieure : vendredi, 20 h – 23 h ; samedi, 14 h – 17 h ; dimanche, 14 h – 17 h.
Patinoire extérieure : vendredi, 11 h – 14 h et 20 h – 23 h ; samedi, 10 h – 12 h et 14 h – 18 h ; dimanche, 9 h – 12 h et 14 h – 17 h.
→ **Médiathèque municipale**
Tél. 04 92 53 26 73.
Vendredi : 13 h 30 – 18 h.
Samedi : 10 h – 18 h.
→ **Bibliothèque pour tous**
10, rue du Centre. Tél. 07 82 86 03 91.
Samedi : 10 h – 12 h et 15 h – 18 h.
→ **Musée museum départemental**
Tél. 04 92 51 01 58.
Vendredi : 14 h – 17 h.
Samedi : 14 h – 18 h.
Dimanche : 14 h – 18 h.

AVANT TRAVAUX

à l'oiseau rare

33, rue Jean-Eymar - GAP

BRADERIE GÉANTE

Lingerie FEMME - HOMME

A DES PRIX JAMAIS VUS !

1€ 2€ 5€ 10€ 15€ 20€

Enfin une Saint-Valentin sexy, féline, câline, coquine, libertine pour elle et pour lui...

645506100

POLITIQUE | La question du handicap et le budget ont été les principaux sujets du conseil d'agglomération

L'accessibilité face aux finances

L'accès à la salle du conseil d'agglomération, mercredi soir, se faisait par un escalier massif en pierre. Une succession de marches, inaccessibles à Marie-France Terle, présidente du comité Handisports, en fauteuil, et qui a contribué à de vifs débats en ouverture de séance. Dix ans après la loi de 2005, c'est la question de l'accessibilité qui était abordée en premier lieu, avec des représentants du collectif "Pour une France accessible pour tous 05", venus prendre la parole pour expliquer les galères de la vie quotidienne.

Une commission créée sur l'accessibilité

Le président d'agglomération, Roger Didier, a rappelé que « la loi n'a malheureusement pas donné tous les résultats escomptés », insistant sur la problématique d'investissements conséquents, en période délicate pour les budgets des collectivités. Le diagnostic, réalisé par un cabinet privé, estimait en 2011 un besoin de cinq millions d'euros d'investissement pour la seule ville de Gap afin de tout mettre aux normes. « Pendant tout le mandat précédent, j'ai alerté et prévenu que je n'avais pas les moyens de le faire, sauf à bloquer tous les autres investissements », a poursuivi l'édile gapençais. « Sur cette question-là, nous ne pouvons pas ne pas avancer », a toutefois averti la conseillère d'opposition (PS) Karine Berger.

Une question de l'accessibilité « particulièrement sensible » pour Jean-Claude Eyraud, élu d'opposition (Gauche). « J'entends les arguments financiers », a-t-il expliqué, mais il note aussi des « sommes allouées infimes ». Et de pointer du doigt l'attente pour l'apparition d'une commission dédiée dans le cadre de l'agglomération : « Je ne comprends pas qu'on ait attendu 11 mois pour [la] mettre en place [...], on va encore



Le conseil d'agglomération a notamment porté sur l'accessibilité. Mais sans la présence dans le public de Marie-France Terle, coincée par l'escalier.

Photos Le DL/G.F.

prendre un ou deux mois pour désigner les membres », s'insurge-t-il. « Sur cette question, on n'est pas sérieux [...], il faut appuyer sur l'accélérateur. »

Le désaccord de Karine Berger et Roger Didier

Roger Didier a rappelé que Gap n'était pas « parmi les plus mauvais élèves de la classe ». Interpellé aussi par Karine Berger sur l'inaccessibilité de la salle, il a indiqué qu'il ne souhaitait pas « délocaliser les conseils municipaux et les conseils communautaires ». « Je sais combien il est important de prendre en compte le confort de nos concitoyens handicapés », a-t-il poursuivi. Et évoqué une programma-

tion d'aménagements au cours du mandat. Mais « nous ne pouvons pas intervenir dans l'urgence », rétorque le président, rappelant le classement de l'escalier.

Une réponse « pas très digne », a jugé la députée. « On parle de choses qui relèvent de l'égalité entre citoyens », proposant le déplacement dans une autre salle du bâtiment, jugé infaisable par Roger Didier. À la suite des débats, la commission a été votée à l'unanimité. « Ce n'est pas facile, bien sûr, de tout mettre en place, mais je suis un peu déçu de voir, qu'encore une fois, on va attendre pour des résultats », a conclu la délégation associative dans le public.

Guillaume FAURE

LA PHRASE

« Qu'une salle du conseil municipal et communautaire, dont les débats sont publics, ne soit pas accessible aux personnes en fauteuil, 10 ans jour pour jour après l'adoption de la loi qui le prévoyait, est inadmissible. »

Marie-France Terle Présidente du comité handisports

Un peu plus de 15 millions d'euros de budget de fonctionnement pour 2015

Roger Didier a jugé sévèrement la situation des finances des collectivités locales, reprenant l'argumentaire de l'Association des maires de France (AMF). « Comment faire pour monter un budget représentatif de nos ambitions et aller de l'avant », a-t-il questionné. Les budgets primitifs, documents qui permettent de prévoir les recettes et les dépenses de la collectivité – fonctionnement, assainissement et transports –, ont été adoptés. Karine Berger et Jean-Claude Eyraud ont voté contre.

Le budget de fonctionnement s'établit ainsi à un peu plus de 15 millions d'euros, et 300 000 euros d'investissements. Roger Didier a également rappelé les reports, en 2015, des investissements non réalisés en 2014.

Reprenant de nombreux chiffres un par un, Jean-Claude Eyraud s'est interrogé sur la baisse des charges de



Le budget primitif a suscité une série de questions de l'opposition.

personnels, expliquée par Roger Didier comme « une mauvaise estimation » au départ. Pas de suppression d'emploi en 2014, donc, assure le président d'agglomération. Mais il a averti du non-remplacement de tous les départs en retraite. Et rester, à l'avenir, sur une ligne de mutualisation et de rationalisation, par exemple dans la collecte des déchets. L'élu d'opposition est lui revenu sur une baisse de qualité du tri.

Karine Berger a donné son

sentiment, une « impression de prise à la légère du budget de la communauté, au sens où on a plus l'impression d'entendre parler le maire de Gap ». Un argument réfuté par Roger Didier, qui a évoqué le pacte financier de solidarité à l'étude et la baisse de certains impôts des autres communes. L'élu et le président d'agglomération se sont aussi opposés sur la réalité du manque à gagner pour la collectivité, avec le coup de frein des dotations.

L'Agglo-bécédaire

Petits mots choisis et autres décisions.

Bus

Le réseau a été évoqué. L'agglo « négocie un bus de 10,5 m, qui devrait permettre d'améliorer la flotte. Il y a assez peu de bus en grande difficulté », explique Roger Didier. La politique de renouvellement du parc se porte plutôt sur des occasions que des véhicules neufs, estimés « à 250 000 € ». Pour les navettes Centro, un bus est toutefois à l'arrêt depuis six mois, faute de pièce.

François Baroin

Le sénateur-maire UMP a été cité par Roger Didier, dans une prise de

position de l'AMF sur la baisse des dotations, une situation « encore jamais vue sous la V^e République ». Karine Berger s'est étonnée : « C'est le même François Baroin, qui, au Sénat désormais, explique qu'il faut baisser de 150 milliards d'euros les dépenses publiques. »

Prélèvement hold-up

Le terme est employé par Roger Didier, pour dénoncer les « réductions drastiques et incompréhensibles » des dotations de l'État aux collectivités.

Téléthon

2 000 euros ont été versés dans le cadre de l'opération du "Téléthon des vieux papiers".

Les jalons du contrat de ville

Jérôme Mazet, vice-président, a évoqué les spécificités du contrat de ville 2015-2020, par ailleurs adopté à l'unanimité. Le Haut-Gap avait été identifié sur son niveau de revenu et taux de pauvreté, rappelle-t-il, à 30 % de la population (14 % pour la moyenne de la Ville). « La dimension de la cohésion sociale », notamment, est importante pour Jérôme Mazet : « Un effort sera fait en matière d'éducation, d'accès au droit. C'est l'accès aussi au soin et à la santé, la présence judiciaire de proximité, la lutte contre les discriminations », énumère-t-il.

L'accès à tout et pour tous

Une autre dimension, c'est le développement économique, « favoriser l'accès à l'emploi » par la mobilité ou encore un accompagnement. Jérôme Mazet a aussi abordé le cadre de vie : « Dans un environnement dégradé, il est difficile de se sentir intégré, considéré. [...] Il y aura une opération de requalification urbaine. » Une opération qui se fera sur la « mixité sociale » et celle des



Jérôme Mazet : « Quand on est victime de discrimination, on finit par s'enfermer dans une identité, l'exclusion finit par devenir notre identité. »

« activités » (commerces et logements, etc.). Dernier point, celui de la prévention de la délinquance : « Il y a tout un effort de prévention, une synergie commune entre tous les acteurs [sociaux, associatifs, sportifs, ndlr] [...] et la police. »

La participation des habitants à un conseil citoyen – ils seront tirés au sort –, a été montrée comme une clef du dispositif. « Ça ne réussira que si on associe la population », plaide, pour sa part, Jean-Claude Eyraud. L'élu pose aussi la question du devenir d'autres quartiers en délicatesse.